

## Lettre de présentation de la trousse de reconnaissance

Bonjour chère requérante,

Tout d'abord, merci pour l'intérêt que vous porter à notre entreprise en voulant devenir responsable en service de garde (RSG) reconnu par notre Centre de la petite enfance (CPE) La Fourmilière.

Le CPE existe depuis 1989. Dès son début, il était une agence de garde, c'est-à-dire qu'il supervisait seulement des services de garde en milieu familial. Par la suite, le Ministère exigeait que les agences et les garderies développent un deuxième service de garde. Alors en 2002, nous avons ouvert l'installation sur la rue Panet, ce qui a fait de nous un Centre de la petite enfance. Depuis ce temps, nous continuons de grandir :

- Juin 2006, création du bureau coordonnateur, regroupement de toutes les responsables de service de garde sur le territoire de la MRC d'Antoine Labelle. C'est-à-dire, le bureau coordonnateur a la responsabilité de faire la coordination et la supervision des RSG reconnue par tous les CPE, soit des Vers à Choux, des petits Bourgeons et de La Fourmilière.
- Mars 2010, ouverture de la deuxième installation (45 places) sur la rue Parent qui s'adresse en premier lieu, aux étudiants de la Commission Scolaire Pierre Neveu (CSPN) et du Centre de Formation professionnelle, ensuite au personnel de la CSPN.
- Agrandissement de l'installation sur la rue Parent jusqu'à 78 places en tout qui s'adresse aux étudiants du CÉGEP et UQAT et ensuite aux employés du Centre Local des Services Communauté (CLSC).

Pour nous, l'esprit d'équipe est important, on favorise une bonne communication et la qualité de nos services. Notre devise est d'offrir une place de choix.

---

Vous trouverez dans votre trousse tous les documents nécessaires pour faire votre demande en tant que responsable en service de garde en milieu familial. Une partie de la trousse, ce sont des documents de lecture et l'autre partie des documents à remplir et à nous retourner. (voir l'index)

Les informations transmises dans cette trousse de reconnaissance sont basées sur la Loi et les Règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec. Par contre, l'original de ces documents prévaut sur les documents ci-joints.

Bonne lecture à toutes et si vous avez des questions, vous pouvez nous rejoindre au :

- 819-623-7166, poste 228, Linda Bonami  
posté 231, Mylène Pelneault

Linda Bonami  
Directrice du milieu familial